Claye-Souilly (77) : Théo, 18 ans, poignardé à mort par un Sénégalais multirécidiviste pour une facture de téléphone (MàJ : Stéphane Ravier condamné à 1000€ d'amende pour avoir twitté que "l'immigration tue la jeunesse de France")

12/05/2023 à 14h59



12/05/2023

> *Théo, 18 ans, assassiné hier par un Sénégalais à #ClayeSouilly. L'immigration tue la jeunesse de France. pic.twitter.com/BPAyw2bV0B*
>
> *— Stéphane Ravier (@Stephane_Ravier) July 11, 2021*

Une amende de 1000 euros a été requise vendredi à l'encontre du sénateur Stéphane Ravier, poursuivi à Marseille pour diffamation à caractère racial après la publication en juillet 2021 d'un tweet où il estimait que «*l'immigration tue la jeunesse de France*».

Requérant 1000 euros d'amende, le procureur de la République a jugé que le délit de diffamation publique en raison de l'appartenance à une race était bien caractérisé dans ce message, signalé au parquet par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra). «*La juxtaposition de la nationalité sénégalaise de l'assassin et du terme "immigration" consiste bien à viser une communauté particulière*», «*la communauté immigrée*», et «*on indique même une provenance géographique*», a développé Alain Berthomieu.

Pour Stéphane Ravier, qui se défend de tout racisme, ce tweet – qu'il n'a jamais retiré du réseau social Twitter – était un simple commentaire politique en réaction à un fait divers «*dramatique*» : il n'y a «*pas de race, de nationalité, ni de religion dénoncée, mais les conséquences d'une politique*», a-t-il appuyé, jugeant qu'il n'y avait «*aucun amalgame, aucune désignation ou volonté*» de sa part de «*dire que l'ensemble des Sénégalais et a fortiori l'ensemble des étrangers sont des criminels*». «*Mon tweet n'est pas là pour créer la polémique, il est là pour faire connaître mon positionnement qui n'est pas nouveau*», a poursuivi le sénateur d'extrême droite, estimant de son «*devoir*» de responsable politique de «*dénoncer un phénomène*», à savoir «*la politique d'immigration (en France) et ses conséquences*».

Le Figaro

13/07/2021



Hier midi, clients et commerçants partageaient leur émotion devant le magasin. « Nous avons décidé de fermer nos boutiques pour une minute de silence, afin de rendre hommage à ce jeune, confie Mandy, responsable d'un magasin. Nous sommes tous affectés et inquiets aussi, pour notre sécurité. »

[…]

Ce vendeur de 18 ans a été tué d'un coup de couteau en plein cœur, samedi après-midi, par un client âgé de 62 ans. À l'origine du drame : une facturation d'un montant de 93,70 €, que le sexagénaire contestait. Théo est mort peu après avoir été agressé. Son collège Dani, 20 ans, a été grièvement blessé au thorax. Un troisième salarié a échappé à la fureur du client, interpellé dans la galerie marchande par des témoins.

[…]

Hier soir, la juge des libertés l'a placé en détention provisoire, comme l'avait requis le parquet de Meaux. Le sexagénaire – difficile à comprendre en raison de sa diction et de son raisonnement – avait demandé à rester libre. Il est

revenu sur l’histoire de la facturation : « C’est leur violence de m’avoir pris mon argent. » Avant de bredouiller un « je regrette ». Son avocate a évoqué sa santé mentale, regrettant l’absence d’expertise psychiatrique. Ce Sénégalais, dont la famille est restée au pays et qui s’apprêtait à renouveler sa carte de séjour, aurait déjà été hospitalisé par le passé. Et il aurait arrêté un traitement l’an dernier.

Le Parisien

12/07/2021

Délinquant multirécidiviste

Son meurtrier, de nationalité sénégalaise, était en situation régulière en France, de source policière, et il disposait d’un titre de séjour en bonne et due forme, **valable jusqu’au 20 juillet 2021.**

Défavorablement connu des services de police, l'homme a un passé de délinquant multirécidiviste qui témoigne de sa violence potentielle. Il est notamment inscrit au traitement des antécédents judiciaires (TAJ, fichier de police judiciaire alimenté par la police et la gendarmerie) pour plusieurs affaires de violences et de vols commis entre 1993 et 2006.

De source policière, le TAJ ne recenserait pas de faits postérieurs à 2006. Ce qui ne signifie pas forcément qu'il avait arrêté ses activités délinquantes.

Placé en garde à vue samedi soir, après vérification de son état de santé, il devrait être mis en examen pour homicide volontaire, passible de trente ans de réclusion criminelle, et tentative d'homicide volontaire.

[…]

Le Figaro

D'après nos informations, cet homme qui serait domicilié à Villeparisis (Seine-et-Marne) est en situation régulière, **après avoir obtenu un titre de séjour de la préfecture de police de Paris il y a moins de trois ans.**

Le Parisien

11/07/2021

Durant leurs investigations, les policiers ont appris que **le Sénégalais, en situation régulière et titulaire d'un permis de séjour valide jusqu'à fin juillet, a tenté de poignarder un collègue en plus de ses deux premières cibles. Cette personne est parvenue à s'enfuir. L'agresseur, qui vit dans un foyer**

Adoma, était venu régler un problème lié à une facture de 90 euros alors que, selon lui, il payait régulièrement 20 euros. Il était jusque-là inconnu des services de police. N'obtenant pas gain de cause ce samedi, il est reparti, puis est revenu quelques instants plus tard muni d'un couteau de marque Opinel. Il a planté un seul coup dans le thorax de sa première victime, qui est morte des suites de la blessure. Le sexagénaire s'est ensuite retourné vers le collègue du premier pour lui porter un coup dans la poitrine.

L'analyse de la vidéosurveillance de la boutique a permis de savoir que le tueur à l'Opinel s'est rendu quelques jours avant les faits criminels sur les lieux. Le 6 juillet puis le 9 juillet, il y est resté 10 minutes, puis 30 minutes.

[…]

Le Point

> *Agression au couteau à Claye-Souilly: pour le maire, "on aurait pu craindre pire" pic.twitter.com/wFWDyqPzRJ*
>
> *— BFMTV (@BFMTV) July 11, 2021*

> *Le visage de Théo, 18 ans, massacré par un migrant hier à #ClayeSouilly. @FrenchLivesM ! pic.twitter.com/We8n17vshG*
>
> *— Damien Rieu (@DamienRieu) July 11, 2021*

https://twitter.com/azizzemouri1/status/1414133753870536705

10/07/2021

https://twitter.com/D4rc_/status/1413972715241938944

Décédé à 18 ans, Théo venait de passer son bac

C’est aussi ce qu’a confirmé peu après 18 heures, la procureure de Meaux Laureline Peyrefitte qui s’est rendue sur place. « Un client âgé de 62 ans qui était déjà passé dans ce magasin en raison d’un litige sur une facture s’en est pris verbalement à un vendeur âgé de 20 ans, avant de lui asséner un violent coup de couteau au thorax puis de poignarder ensuite dans la zone du cœur son collègue de 18 ans venu lui porter secours. Les deux victimes se sont enfuies avant de s’effondrer un peu plus loin dans la galerie marchande », détaille la représentante du parquet de Meaux.

« L’agresseur a ensuite voulu s’en prendre à une troisième salariée de la boutique mais a été maîtrisé par quatre personnes, parmi lesquelles un agent de la brigade de recherche et d’intervention (BRI) et un surveillant pénitentiaire tous deux en civil et hors service, et dont je tiens à saluer le courage », poursuit la procureure, qui a assuré que tout serait mis en œuvre pour que la « vérité soit faite sur cette agression qui comporte encore de nombreuses zones d’ombre et que justice soit rendue ».

Laureline Peyrefitte a ensuite fait part de son émotion et de son soutien aux familles des deux victimes, qui se prénomment Théo et Dany.

[…]

D’après les premiers éléments, les motivations de l’agresseur semblent bien provenir d’un différend commercial. Il s’est présenté à la boutique de téléphonie pour un *“différend commercial”*, demandant *“un remboursement qu’il n’a pas*

*obtenu”. U*n motif totalement dérisoire. Selon Bouygues Telecom, l’assaillant avait appelé le service client pour se plaindre du coût d’un appel au Sénégal. Un appel d’une minute selon l’opérateur.

[…]

Une enquête, confiée à la sûreté départementale de Seine-et-Marne en collaboration avec le commissariat de Chelles-Villeparisis a été ouverte pour homicide volontaire et tentative d’homicide volontaire.

Le Parisien / LCI

https://twitter.com/D4rc_/status/1413893737730748423
https://twitter.com/D4rc_/status/1413849751108325377
Un jeune de 18 ans, pris en charge et médicalisé sur place est mort, a appris BFMTV auprès des pompiers. L’autre personne gravement blessée a pu être transporté à l’hôpital.

BFMTV

D’après les premières informations obtenues de source policière par France télévisions, un différend commercial aurait opposé le suspect aux employés d’un magasin Bouygues Télécom.

Selon les premiers éléments, l’attaque est partie d’un différend commercial. Vers 13h30, un individu conteste une facture dans un magasin de téléphonie du centre. Le ton monte ensuite entre le vendeur et le client. Celui-ci possède sur lui un couteau et blesse le vendeur avec. Un autre homme tente alors de s’interposer mais reçoit également un coup de couteau.

Une quinzaine de personnes choquées ont par ailleurs été

prises en charge.

FranceInfo / BFM

> *Merci aux 2 principaux intervenants, un policier et un agent pénitentiaire, tous deux hors service, pour leur action courageuse. https://t.co/MMLkRlEC7F*
>
> *— Gérald DARMANIN (@GDarmanin) July 10, 2021*

INFO ACTU17. Deux personnes ont été poignardées et grièvement blessées au centre commercial à Claye-Souilly (Seine-et-Marne) ce samedi en début d'après-midi. L'agresseur présumé a été maîtrisé et interpellé.

Violente agression au couteau dans la boutique de téléphonie Bouygues du centre commercial à Claye-Souilly vers 13h30. Deux vendeurs ont été grièvement blessés par un individu armé d'un couteau. Les deux victime ont été évacuées par les secours à l'hôpital alors qu'elles étaient en état d'urgence absolue.

L'agresseur présumé a été maîtrisé et interpellé. C'est un policier hors service de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) qui serait intervenu pour l'arrêter selon nos informations. Un différend commercial serait au départ des faits selon les premiers éléments, qui restent à confirmer. Le mis en cause serait revenu avec un couteau dans la boutique pour s'en prendre aux victimes.

[…]

Actu17